

# - COMMUNE DE SIGEAN -



## PROJET D'ETABLISSEMENT 2022

STRUCTURE MULTI-ACCUEIL:  
PETITE ENFANCE

*“La Marelle”*

# SOMMAIRE

## **I PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT :**

### **II PROJET D'ACCUEIL :**

1. Les prestations d'accueil
2. Le personnel
  - Les compétences professionnelles
  - La formation
  - Les réunions d'équipe

### **III PROJET SOCIAL et DEVELOPPEMENT DURABLE :**

1. Fonctionnement de la structure
2. Aspect environnement social et géographique
3. Historique de la commune
4. Aspect économique et démographique
5. Les Objectifs
6. La participation des parents à la vie de la crèche, Soutien à la parentalité
7. Les activités en faveur du développement durable

### **IV PROJET EDUCATIF**

1. L'accueil de l'enfant :
  - Proposer un accueil adapté, respectueux des besoins
  - Le respect de la singularité pour un accueil personnalisé
2. Accompagnement de l'enfant dans sa socialisation
  - La vie en collectivité
  - Le vivre ensemble
3. Equipe garante du bien-être et de l'épanouissement de l'enfant
  - Un personnel responsable et qualifié
  - La satisfaction des besoins
  - Relais éducatif et posture professionnelle
4. Instaurer une relation de confiance
  - Construire
  - Perpétuer
5. Accompagnement de situations particulières
  - Une réponse spécifique à chaque besoin
6. Les besoins de l'enfant
7. Relation avec l'extérieur
8. Santé
9. Favoriser l'éveil artistique et culturel

### **V PROJET PEDAGOGIQUE**

1. Fonctionnement en âges mélangés.
2. Familiarisation
3. Accueil et transmissions
4. Repas
5. Sommeil
6. Objet transitionnel : Le Doudou
7. Accompagnement dans l'acquisition de la propreté
8. Activités et Sorties
9. La chartre nationale d'accueil :

# **I PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT**

La structure Multi-accueil de la crèche « la Marelle » situé au 1 rue des Pichons à Sigean est un établissement municipal, géré par Monsieur JAMMES Michel, Maire de notre jolie commune.

Son fonctionnement est en mode PSU financement direct de la CAF versée au gestionnaire.

L'ouverture du multi-accueil a vu le jour le 16 octobre 2006.

L'établissement a augmenté sa capacité d'accueil de 20 à 22 enfants en accueil régulier ou occasionnel depuis le 4 avril 2016.

Ce projet est le reflet de la vie d'un lieu d'accueil, de son identité, l'expression d'une dynamique commune. Il est adapté aux besoins des usagers et de l'équipe.

Il énonce les valeurs et les principes sur lesquels repose le travail quotidien auprès des enfants.

*Chacun doit pouvoir se reconnaître dans ce projet,  
Se l'approprier et le faire évoluer.*

## **II LE PROJET D'ACCUEIL**

### *1. Les prestations d'accueil :*

Les enfants sont accueillis à partir de 10 semaines et avant leurs 4 ans. L'accueil permanent ou régulier concerne les enfants qui fréquentent la structure des jours fixes dans la semaine à temps complet (5 jours par semaine) ou à temps partiel.

L'accueil occasionnel concerne les enfants qui fréquentent l'établissement selon certains horaires fixés par réservation, à raison de une demi-journée, une journée, quelques heures avec ou sans repas.

L'accueil occasionnel peut aussi être le moyen d'offrir des solutions d'accueil pour les enfants non scolarisés âgés de moins de trois ans à la charge de demandeurs d'emploi et de personnes engagées dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle, pour leur permettre de prendre un emploi, de créer une activité ou participer aux formations et actions d'accompagnement professionnel qui leur sont proposées.

Les enfants présentant un handicap ou une maladie chronique sont accueillis selon un PAI défini avec la famille, le médecin traitant, le référent Santé et accueil inclusif ainsi que la directrice.

Un accueil d'urgence peut être aussi envisagé de même que l'accueil d'enfant porteur de handicap dont l'accueil peut se prolonger au-delà des 4 ans s'il ne peut être scolarisé. La loi du 11 février 2005 favorise l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées précise que quel que soit son âge et la nature de son handicap, la personne a le droit à la compensation des conséquences de sa déficience.

Répondre à ses besoins, l'accompagner dans le développement de son autonomie et permettre à son entourage de bénéficier d'un temps de répit.

La structure travaille en collaboration avec le RPE située juste à côté de notre établissement. En effet nous faisons partie du même bâtiment. Implanté derrière l'école maternelle les deux structures sont gérées par la mairie de Sigean. Le secteur éducatif commence de la crèche jusqu'au collège.

Depuis l'année 2018 nous travaillons en petite famille en deux sections de 11 enfants chacune.

*Priorité est donnée aux parents et familles mono parentales qui travaillent, aux familles en difficultés.*

L'amplitude d'ouverture du lundi au vendredi est de 7h30 à 18h30 pour l'accueil des enfants et de 7h30 à 18h30 pour le personnel encadrant.

Des périodes de fermeture sont à noter : les samedis, dimanches, jours fériés ainsi qu'une semaine à Noël, une semaine en Avril pendant les vacances scolaires et 4 semaines en Aout.

## 2. Le Personnel :

### a) Les compétences professionnelles :

#### \* La Directrice Educatrice jeunes enfants :

La directrice assure l'encadrement et l'animation de l'équipe. Elle gère le budget de l'équipement. Elle accueille les familles et joue un rôle de prévention et d'information auprès d'elles en matière de santé, diététique ... Elle veille au bon développement et à l'épanouissement de l'enfant au sein de la structure ; elle favorise sur le plan psychomoteur et affectif sa croissance harmonieuse. Elle met en place et motive l'équipe autour du projet pédagogique.

#### *-Gestion et animation de l'équipe*

Participer au recrutement ; suivre les présences et gérer les absences du personnel.  
Impulser et conduire des projets : élaborer et mettre à jour le projet d'établissement.  
Proposer à l'équipe des thèmes de travail.  
Veiller à la faisabilité et au bon déroulement des fêtes ou animations.  
Mettre en place et animer des réunions d'équipe.  
Participer à la formation du personnel.  
Assurer la formation de l'équipe aux gestes d'urgence.  
Accueillir et suivre les stagiaires.

#### *-Gestion de l'équipement*

Tenir les registres obligatoires (enfants et personnel).  
Gérer le budget ; élaborer un budget prévisionnel.  
Recevoir les représentants.  
Faire des commandes et contrôler les livraisons.  
Assurer le suivi de l'entretien et de la maintenance de l'équipement.  
Gérer la restauration, élaborer les menus, assurer les commandes auprès du prestataire de service.

#### *-Relation avec l'enfant et sa famille*

Accueillir la famille : organiser la familiarisation de l'enfant, la visite médicale d'admission qui sera assurée par le référent santé.  
Ecouter les familles ; les accompagner dans le domaine de la prévention, de l'éducation et du développement ; créer et développer avec eux une relation de confiance.  
Assurer le suivi para-médical de l'enfant en lien avec le référent santé de la crèche.  
Repérer les problèmes physiques ou psychologiques, en relais avec l'équipe.

#### *-Rôle sanitaire:*

Elle distribue les médicaments aux enfants ; assure la mise à jour et le suivi des dossiers médicaux en collaboration avec l'infirmière référent santé.  
Participe à l'élaboration des protocoles médicaux avec l'infirmière référent santé.  
Elle assure des soins quotidiens d'hygiène à l'enfant.  
Elle crée un climat de confiance et de sécurité autour de lui.  
Elle met en place des activités d'éveil pour favoriser son développement psychomoteur, son autonomie, son épanouissement en complémentarité des parents.  
Elle travaille en équipe et participe à l'élaboration du projet de la structure.

\* l'Éducatrice jeunes enfants

Elle accompagne l'enfant dans son développement psychomoteur et affectif

- *Rôle éducatif et pédagogique*

- Aménager l'espace en fonction de l'âge des enfants pour assurer leur sécurité
- Accompagner et guider l'enfant en lui fixant des limites et des règles de vie
- Organiser et animer des activités adaptées à l'âge et au stade de développement des enfants
- Aider l'enfant à devenir autonome, à se socialiser et à grandir
- Organiser des activités extérieures avec les services concernés (bibliothèque, expositions, sorties...)

- *Rôle relationnel*

- Avec les parents

Les accueillir, établir une relation de confiance

Transmettre les informations

Conseiller, orienter les familles

Avoir un rôle de médiateur

- Avec les enfants

Etre à l'écoute et répondre à leurs besoins physiques, psychologiques et affectifs

- Avec l'équipe

Elle est le relais entre l'équipe et la directrice. Elle est référente encadrante et moteur de l'équipe ; elle impulse un travail de réflexion autour de l'aspect éducatif et pédagogique. Elle veille à la cohérence du travail de l'équipe.

- *Rôle d'encadrement et de formation*

Elle intervient auprès de l'équipe au complet. Elle prend du temps pour préparer les activités et sorties. Elle observe, guide et conseille l'équipe dans son travail au quotidien, participe à l'évolution du projet d'établissement, elle veille à l'application des consignes données par la directrice.

- *Rôle de prévention des troubles comportementaux ou physiques*

Elle observe, surveille et signale les comportements des enfants, mais aussi du personnel. Elle connaît les gestes d'urgences, aménage l'espace de manière à éviter tout danger ; elle choisit un matériel adapté, elle en vérifie l'état régulièrement. Elle donne des limites à l'enfant pour sa sécurité.

- *Rôle de gestion du matériel*

Elle reçoit les représentants et consulte les catalogues. Elle choisit et répartit le matériel dans les sections. Elle met en place le planning des activités. Elle commande le matériel en fonction du budget, tient à jour l'inventaire du matériel.

\* l'Auxiliaire de puériculture et le CAP petit enfance :

Elle assure les soins quotidiens d'hygiène à l'enfant et créer un climat de confiance et de sécurité autour de lui. Elle met en place des activités d'éveil pour favoriser son développement psychomoteur, son autonomie et son épanouissement.

*-Rôle d'accueil et de relation avec les familles*

Accueil des enfants et des parents ; recueil des informations sur sa santé, son comportement de la soirée passée en famille, et les conditions de son départ à la fin de la journée.

Facilite la séparation

Accompagne l'enfant et ses parents lors de l'adaptation ; Elle recueille des informations sur les habitudes de vie de l'enfant. Elle présente la structure et l'équipe, met les parents en confiance. Elle informe la famille sur le projet et les méthodes de travail.

Lors des retrouvailles à la fin de la journée, elle informe les parents du déroulement de la journée (Santé, sommeil, repas ...) les informations concernant les activités proposées dans la journée seront consultées par les parents sur la borne informatique.

Elle conseille les parents sur l'alimentation, le sommeil de leur enfant...

*-Rôle par rapport aux soins donnés à l'enfant*

Elle apporte à l'enfant tous les soins d'hygiène nécessaires. Elle fait du change un moment de relation privilégié avec l'enfant. Elle participe au repas de l'enfant, l'installe confortablement et l'accompagne dans son apprentissage de l'autonomie.

Elle prépare et stérilise les biberons.

Elle prépare le dortoir et favorise l'endormissement en respectant les habitudes de l'enfant, elle le rassure. Elle assure un lever de sieste échelonné en fonction du rythme de chaque enfant. Elle aménage l'espace en fonction de l'âge des enfants et veille à leur sécurité.

Elle assure l'entretien du petit matériel utilisé par l'enfant.

L'auxiliaire de puériculture administre les médicaments sous la responsabilité de la directrice.

*-Rôle concernant l'éveil et les activités*

Elle organise les activités en fonction de l'âge, du stade de développement des enfants.

Favorise l'autonomie de l'enfant, son apprentissage des règles de vie collectives.

Elle prend en charge un groupe d'enfant.

*-Rôle par rapport au travail en équipe*

Transmet à l'équipe les informations concernant l'enfant pour assurer une meilleure prise en charge.

Participe à l'élaboration du projet.

Réfléchit en équipe aux principes de travail, défini des objectifs.

Participe aux différentes réunions.

Assure l'accueil des stagiaires.

Prépare les fêtes de la crèche (Noël, carnaval, kermesse...) et assure la déco des locaux.

En l'absence de la directrice, L'auxiliaire de puériculture est responsable de la structure à l'ouverture et à la fermeture de l'établissement et assure le suivi paramédical.

L'auxiliaire a un rôle de formateur de terrain vis-à-vis des stagiaires et assure leur suivi.

*-Rôle d'entretien des locaux*

Elle assure une partie de l'entretien des locaux et du matériel servant à l'enfant. Selon les protocoles écrits, elle entretient les locaux. Elle entretient le petit et le gros matériel (vaisselle, linge, jouets, tapis, mobiliers...)

\* La cuisinière:

Elle assure la réception des repas, remet en température les plats livrés en liaison froide en veillant à l'application des méthodes HACCP et prépare les chariots repas de chaque section. La titulaire de cette fonction assure l'entretien de la cuisine.

\* Le référent santé accueil inclusif :

Il assure les actions d'éducative, de formation, de promotion de la santé au personnel. Il veille à l'application des mesures et règlements de prévention, d'hygiène et de santé et des mesures à prendre en cas de maladies contagieuses et épidémiques. Il organise les conditions du recours aux services d'urgence.

\* Les stagiaires, les apprenties et intervenants extérieurs :

Des stagiaires peuvent être admis sous convention de stage sur avis de la responsable de l'établissement, en veillant notamment pour les enfants, au respect des repères et de l'encadrement.

Les apprentis sont admis sous un contrat sur avis de la responsable de la structure de l'établissement et de la Mairie.

Des intervenants peuvent être sollicités de manière ponctuelle ou régulière en fonction du projet pédagogique après avis du responsable de l'établissement.

b) La formation :

• En interne

Assurée par la directrice, elle permet de faire le point sur les connaissances de chacune ; et réajuster si nécessaire pour que toute l'équipe évolue en allant dans la même direction.

• En externe

Lorsque cela est possible permet à chacune de comparer et échanger sur différentes pratiques et expériences professionnelles et peut ainsi partager ses connaissances avec les autres membres de l'équipe.

Les membres du personnel travaillent aussi sur **l'analyse de leurs pratiques professionnelles** avec un psychologue à hauteur de 12 heures par an (minimum de 6 heures par an). Un moment privilégié qui permet d'échanger et de trouver des solutions pour améliorer la prise en charge des enfants.

c) les réunions d'équipe :

• Les réunions d'équipe par groupes

Pour réfléchir sur l'amélioration des pratiques professionnelles, par exemple dans la section des moyens : apprentissage de l'autonomie au moment du repas, qu'elle est la place de l'adulte ?

Ou chez les grands : mise en place d'un self service, pourquoi ? Comment ?

Ces réunions sont organisées sur le temps de travail, généralement pendant la sieste.

- Les réunions de service

Elles ont lieu en dehors des heures de travail et rassemble l'équipe au complet. Y sont abordés généralement des problèmes de fonctionnement, des mises au point sur certaines pratiques. Elles permettent d'envisager des projets à venir en mettant toute l'équipe en position de faire des propositions. C'est aussi l'occasion d'encourager l'équipe dans la poursuite de son accueil au quotidien de l'enfant et de sa famille. (Des journées pédagogiques 2 fois dans l'année).

Le projet d'établissement tel qu'il se présente ici, est l'outil de référence de l'équipe. Il n'est dans sa forme actuelle que le commencement d'un travail de réflexion concernant la prise en charge de l'enfant dans sa globalité. L'équipe doit prodiguer des soins et répondre aux besoins de l'enfant de façon adaptée. Il est important que la base de cette prise en charge repose sur des valeurs communes à l'ensemble de l'équipe dans l'intérêt de l'enfant et de sa famille ; c'est pourquoi ce projet est amené à vivre, à être expérimenté, testé puis réajusté et de nouveau évalué lorsque cela sera nécessaire, avec l'ensemble de l'équipe.

## **II LE PROJET SOCIAL et DEVELOPPEMENT DURABLE :**

### *1. Présentation du fonctionnement de la structure :*

Cet établissement est agréé par l'avis du président du Conseil Départemental de l'Aude et fonctionne en conformité :

\*au code de l'action sociale et des familles

\*au code de la santé Publique et notamment ses articles L.2324-1, R2364-16 et suivants

\*de l'arrêté du 26 décembre 2000 et le décret du 7 juillet 2010 relatif aux personnels des établissements et services d'accueil des enfants de moins de 6 ans.

\*du Décret 2021-1131 du 30 août 2021 relatif aux assistants maternels et aux établissements d'accueil de jeunes enfants

\*de l'Arrêté du 23 septembre 2021 portant création d'une charte nationale pour l'accueil du jeune enfant

\*le Décret n°2022-1197 du 30 août 2022 reportant la date de mise en conformité à certaines exigences du décret n°2021-1131 du 30 août 2021 relatif aux assistants maternels et aux établissements d'accueil de jeunes enfants

\*l'Arrêté du 31 août 2021 créant un référentiel national relatif aux exigences applicables aux établissements d'accueil du jeune enfant en matière de locaux, d'aménagement et d'affichage,

\*l'Arrêté du 23 septembre 2021 portant création d'une charte nationale pour l'accueil du jeune enfant,

\*l'Arrêté du 8 octobre 2021 relatif aux modalités d'organisation de l'accueil en surnombre en établissement et service d'accueil du jeune enfant,

\*l'Arrêté du 29 juillet 2022 relatif aux professionnels autorisés à exercer dans les modes d'accueil du jeune enfant,

\*aux instructions de la CNAF et de toute modification applicable immédiatement

\*de la demande du Maire de la commune de Sigean en date du 29 juillet 2019

\*de l'Avis favorable de la Présidente du Conseil Départemental et par délégation du Coordonnateur Technique de la PMI en date du 22 septembre 2022

### *2. Aspect environnement social et géographique*

Chef lieu de canton des Corbières Maritimes, Sigean est située au cœur du Parc Naturel Régional de la Narbonnaise. Placée au pied des Corbières, au milieu des vignes et des



garrigues, à 6 Kms de la Méditerranée et à 70 Kms des Pyrénées et de l'Espagne ; desservie par un réseau routier important, Sigean est devenue une terre d'accueil et de tourisme. Située à 25 minutes de la ville de Narbonne et à 10 minutes de la plage de Port la Nouvelle. Notre village se constitue d'une population variée grandissante avec de nouveaux arrivants chaque année.

La structure accueille les enfants de la commune principalement et de certains villages voisins comme la Palme, Portel et Roquefort.

Implanté en centre-ville elle est proche du gymnase, de la médiathèque et de la place du marché ce qui facilite les déplacements à pied avec les jeunes enfants et permet une ouverture vers l'extérieur.

Un parking est à disposition des familles devant l'établissement et permet l'accès aux personnes handicapées.

Les parents sont issus de catégories socio-professionnelles homogènes composées essentiellement d'employés, peu de cadres et quelques familles à la recherche d'emploi.

Beaucoup de parents ont une activité professionnelle et pour les autres familles la structure d'accueil est une manière de rompre leur isolement et permettre à l'enfant de se socialiser.

### 3. Historique de la commune

Le territoire de Sigean est l'un des plus importants de l'arrondissement de Narbonne. L'histoire et la topographie ont fait de cette portion du bas Languedoc, à la fois une terre de passage, empruntée depuis les temps les plus reculés par les migrations des peuples et le commerce terrestre en direction de l'Espagne ; une zone maritime offrant de multiples points d'abordages aux navigateurs ; enfin une région frontalière au contact du Roussillon et des peuples Ibériques.

Tous ses facteurs sont à l'origine d'une longue occupation depuis l'aube des temps préhistoriques (Oppidum de Pech Maho, collections gallo-romaines provenant des villae...). Sigean est issue de la principale de ses villages dont les habitants se sont regroupés au cours des invasions du Haut-Moyen Age sur un promontoire à l'abri de défenses naturelles et de fortifications.

### 4. Aspect économique et démographique

La population communale augmente chaque année ce qui impose une adaptation permanente des infrastructures de la commune ainsi qu'à plus long terme la réalisation d'une maison de retraite.

Des projets récents ont déjà vu le jour :

- remise en état et adaptation des services techniques
- rénovation du cinéma des Corbières
- extension de la médiathèque
- extensions des écoles maternelle et primaire
- déplacement de la station d'épuration (en cours)

Le travail des jeunes mamans s'est développé avec une diversification du temps de travail (temps partiel, horaires décalés, atypiques) et les besoins d'accueil des familles entraînent une pluralité des demandes (2,3, 4 jours par semaine). Les emplois précaires, les formations génèrent des incertitudes pour les parents qui ont besoin de pouvoir compter sur un mode de garde stable.

*Nous cherchons à nous adapter et répondre de façon adaptée aux besoins d'un plus grand nombre de familles.*

### 5. Les objectifs

L'objectif principal est de proposer à l'enfant un lieu d'éveil et de rencontre qui prend en compte les besoins individuels de chacun.

Favoriser l'accueil d'enfant porteur de handicap ;

Donner la priorité aux familles monoparentales, aux familles en difficultés, aux familles qui travaillent.

Offrir la possibilité de recourir aux places occasionnels pour des familles à la recherche d'emploi, faciliter leur démarches administratives, permettre à l'enfant d'en rencontrer d'autres et de s'épanouir pleinement.

Favoriser la mixité sociale pour booster l'égalité des chances et que les enfants de famille en situation de pauvreté puissent être accueillis.

Il nous paraît important de développer le partenariat avec les acteurs socio-éducatif afin de travailler en réseau :

\*Bibliothèque de la ville

\*RPE

\*Ecole de musique

\*Reserve Africaine

Mais aussi développer notre collaboration avec les différents partenaires institutionnels qui apportent **un soutien à la parentalité** :

\*Services PMI, ASE, CAMPS, MDS

\*CAF, MSA

#### 6) La participation des parents à la vie de la crèche, Soutien à la parentalité :

Tous les jours les parents et les professionnelles échangent des informations sur les différents moments de la journée de l'enfant. Les parents participent aux fêtes et peuvent éventuellement intervenir dans le cadre d'une activité en respectant les conditions imposées lors de l'élaboration de cette activité. Il est réservé une place aux parents afin de mettre en valeur leurs compétences, leurs talents auprès de leur enfant.

Lorsqu'il existe une différence entre les pratiques éducatives de la crèche et celles des parents, les échanges et le dialogue fondés sur la confiance réciproque doivent assurer une continuité dans la vie de l'enfant.

La participation des parents à la vie de la crèche a pour but d'améliorer la qualité de l'accueil de l'enfant, de contribuer à assurer une continuité entre la vie familiale et la vie de la crèche, d'apporter un soutien à la parentalité.

#### Relations avec les parents

Différents moyens sont mis en place pour favoriser la communication avec les parents :

- les échanges quotidiens

accueil du matin, retrouvailles

- les transmissions écrites

documents remis lors de la familiarisation

le règlement de fonctionnement

affichage des menus

- les transmissions informatiques

concernant les activités proposées dans la journée

- les communications téléphoniques

le personnel peut joindre les parents si besoin dans la journée et les parents peuvent aussi appeler la structure pour prendre des nouvelles de leur enfants ( sauf aux heures de sieste).

- les réunions de parents

permettent d'aborder des thèmes pouvant aider les parents à accompagner les enfants entre autre lors de l'apprentissage de la propreté

- participation aux fêtes de la crèche

A tout moment la directrice reste à la disposition des familles avec ou sans rendez-vous si nécessaire.

nous allons prendre contact avec la directrice de l'école maternelle afin d'organiser une rencontre avec les enfants qui partiront à l'école à la rentrée de septembre, leur permettre de se familiariser avec de nouveaux lieux et de nouvelles personnes qui s'occuperont d'eux.

### Les partenaires institutionnels

La collaboration et le soutien de la psychologue, de la MDS, du CAMPS, de l'ASE et de la PMI, nous permettent d'aider les familles au plus proche de leurs besoins et de ceux de leur enfant.

*L'EAJE est un lieu d'accueil pour les enfants mais ou les parents sont co-acteurs avec les professionnelles. Cette ouverture aux parents donne toutes les chances aux enfants de s'adapter et d'évoluer dans les meilleures conditions au sein de la crèche.*

### 7) Les activités en faveur du développement durable :

La crèche possède une jolie cour extérieure avec des jeux fixes (petite maison, toboggan, balançoire..) ainsi que de nombreux équipements de motricité qui font la joie des enfants (vélo, trottinettes, ballons, parcours de motricité...) et qui participent à leur développement psychomoteur.

Un coin jardinage a été aménagé avec trois grands bacs de terre afin de permettre aux enfants de découvrir le plaisir de manipuler la terre, de planter, d'observer les plantes pousser au fil du temps. Découvrir les légumes sous leur forme d'origine, cueillir, goûter, éveiller les sens de l'enfant à travers une activité écologique qui rentre dans le projet d'activité dans une démarche en faveur du développement durable. Sensibiliser l'enfant dès son plus jeune âge au respect de la nature et de son environnement.

## **III) PROJET EDUCATIF :**

### 1) L'accueil de l'enfant :

Proposer un accueil adapté, respectueux des besoins :

L'intérêt de l'enfant se trouve au centre de nos actions, ainsi nous proposons des lieux d'accueil adaptés aux différents besoins, des enfants accueillis en fonction de leurs âges, de leurs compétences et de leurs désirs. Le jeune enfant possède son propre rythme de développement.

Les adultes garantissent une continuité de soins et assurent la sécurité physique et psychoaffective tout en accompagnant l'enfant dans son processus de socialisation.

Les professionnelles « petite enfance » créent un environnement favorable à son développement et à son épanouissement en respectant les besoins et en respectant le rythme de chacun.

Le respect et la singularité pour un accueil personnalisé :

L'accueil individualisé présente certaines limites en raison du cadre institutionnel et des contraintes de la vie en collectivité, néanmoins nous prenons en compte l'individualité de chacun au sein du groupe. Nous cherchons à accompagner individuellement chaque enfant en le considérant comme une personne unique, en le respectant dans sa globalité avec un nom, une identité, une histoire personnelle et familiale qui lui sont propre.

Nous nous adaptons à chaque enfant et veillons au respect de l'enfant et de sa famille en proposant un accompagnement bienveillant basé sur l'écoute l'échange et la communication. Ce sont les conditions nécessaires à l'accueil pour qu'une relation de confiance s'installe et que le lien se crée. Ainsi, l'enfant rassuré devient acteur de son développement.

Chacun y trouve sa place dans une attitude positive et respectueuse.

## 2)Accompagnement de l'enfant dans sa socialisation :

### La vie en collectivité :

La socialisation est un processus progressif, en lien avec les étapes du développement global de l'enfant, au cours duquel un individu apprend à vivre en société. L'enfant intègre des règles de vie qui vont lui permettre de trouver sa place et d'évoluer au sein du groupe. Il pourra développer des valeurs essentielles telles que le respect et la tolérance. Cette étape est indispensable car elle lui permet de construire son identité psychologique et sociale ce qui conditionne l'intégration harmonieuse du futur adulte à la société.

La collectivité participe à ce processus complémentaire du cadre familial et sociétal en favorisant les échanges et les expériences professionnelles.

L'enfant doit être guidé, conseillé et l'environnement qu'on lui propose doit être adapté pour lui permettre d'être en relation. Car c'est dans la relation à l'autre que l'enfant se construit. En s'y confrontant qu'il apprend à se connaître lui-même.

### Le vivre ensemble :

L'accompagnement à la socialisation en collectivité se met en place quand un climat de confiance et de respect mutuel est installé avec la famille et lorsque l'enfant est sécurisé dans son lieu d'accueil.

Les professionnels de la petite enfance apportent un environnement riche et adapté aux besoins, ils accompagnent chaque enfant en proposant des repères dans le temps et dans l'espace et favorisent, avec une organisation qui rassure l'enfant dans le quotidien, un rythme dont font partie intégrante les temps forts et la socialisation (repas, regroupement, activité...)

La future vie sociale de l'enfant se construira au sein du groupe, l'équipe l'accompagne dans cette construction et gère les interactions au quotidien. Elle va accompagner l'enfant à exprimer ses émotions face aux différentes situations de la vie en collectivité. La qualité du lieu d'attachement sécurisant mis en place par les professionnels donne peu à peu la confiance nécessaire pour aller vers les autres et développer ses habilités sociales.

L'engagement des adultes qui entourent l'enfant lui permettront de développer sa confiance aux autres, sa capacité de contrôle de soi et une conscience morale lui permettant d'agir pour son bien-être et celui de tous.

### 3) L'équipe garante du bien-être et de l'épanouissement de l'enfant :

#### Un personnel responsable et qualifié :

Le personnel de la petite enfance est qualifié, il développe et met à jour ses connaissances par des formations régulières et une analyse des pratiques professionnelles encadrées par une psychologue. La pluridisciplinarité proposée permet une complémentarité des compétences afin que chacun puisse apporter son expérience.

Tous les professionnels travaillent en équipe avec des missions et des objectifs communs, soutenus par le projet pédagogique, la cohésion est une force dans ce travail d'accompagnement.

#### La satisfaction des besoins :

Le bien-être de l'enfant sous-entend une santé physique intègre, du confort et de la sécurité physique, intellectuelle, affective et relationnelle.

Le positionnement du professionnel permet à l'adulte d'être attentif aux besoins de l'enfant et de pouvoir y répondre de manière ciblée et efficace.

Les équipes mettent en place des conditions d'accueil optimales et créent un environnement adapté afin de garantir un accompagnement individualisé au plus proche des besoins de l'enfant, dans le respect et le rythme propre à chacun. L'épanouissement passe également par l'éveil par le jeu, la culture et la découverte.

#### Relais éducatif et posture professionnelle :

Chaque famille accueillie en structure vient avec son histoire. Les professionnels doivent la recevoir en prenant en considération cette identité propre et instaurer un climat de confiance pour pouvoir être dans une logique de coéducation et non de substitution et cherchant l'intérêt de l'enfant. La notion de relais sous-entend cette confiance. La continuité entre la maison et la structure d'accueil est ainsi assurée.

La coéducation permet la coopération entre parents et professionnels, cette collaboration est importante pour l'enfant, elle reconnaît la place du parent dans l'établissement, permettant et encourageant ainsi leur implication auprès de leur enfant dans la vie collective de la structure. Le parent reconnu est valorisé grâce à l'écoute, la disponibilité et la bienveillance des professionnels est rendu acteur dans sa fonction parentale.

### 4) Instaurer une relation de confiance :

#### Construire :

Accueillir une famille nécessite d'accompagner et d'agir en complémentarité en assurant aux parents et à son enfant une continuité dans l'espace et dans le temps. Cette qualité d'accueil passe par l'instauration d'un lien de confiance qui va se construire progressivement avec les parents, l'enfant et les professionnels. Pendant tout le temps de l'accueil de l'enfant, différents types d'échanges participent à l'instauration et au maintien de la relation de confiance.

Les débuts sont déterminants pour une base solide et nous mettons donc l'accent sur l'importance des premiers contacts avec la construction du lien avec la famille. L'édifice de cette relation se déroule de manière intense durant la période de familiarisation qui permet de faire connaissance, d'échanger et de se projeter ensemble sur l'avenir de leur enfant.

#### Perpétuer :

Les projets éducatifs et pédagogiques garantissent aux parents que l'accompagnement de leur enfant est réfléchi dans le respect de son bien-être, de sa sécurité et de son développement.

Toute l'organisation de l'accueil de chaque enfant est ainsi construite pour aider les parents à instaurer une confiance en vers chacun des membres de l'équipe qui va soutenir, accompagner et relayer le parent dans son action éducative. Grace à cette collaboration, l'enfant trouve facilement sa place car il peut également faire confiance aux adultes qui prennent soin de lui.

Les méthodes éducatives des parents sont entendues et respectées par les professionnels , le maintien de la confiance passe alors par une communication de qualité pour concilier les pratiques de la famille avec celles de la collectivité. Les transmissions au quotidien ou encore les moments de rencontres conviviales qui ponctuent l'année participent au renforcement de ces liens nécessaires.

#### 5)Accompagnement de situations particulières :

##### Une réponse spécifique à chaque besoin :

Les valeurs d'inclusion portées par la Municipalité en conformité avec la législation, sont basées sur l'égalité des droits et des chances entre les personnes ou tous reçoivent les mêmes ressources quels que soient leurs besoins.

Les professionnels sont garants du projet éducatif et permettent à toutes les familles de recevoir un accueil de qualité.

Le premier partenariat qui se forme spontanément est la triade enfant, famille, structure mais certaines situations nécessitent un accompagnement plus particulier en direction des enfants accueillis mais quelquefois aussi à destination des familles. Nous portons ce rôle préventif au sein de la structure d'accueil.

Réussir l'accueil de toutes les familles est possible en construisant des partenariats efficaces entre parents et professionnels et en individualisant l'accueil eu sein du collectif.

La prise en considération des situations particulières renforce la qualité de l'accueil. En favorisant l'inclusion, le professionnel offre une aide, un soutien en adaptant l'environnement aux capacités de l'enfant.

Accompagner c'est partager des observations et penser en équipe pour contenir et soutenir.

#### 6)Les besoins de l'enfant :

Il nous a paru important de redéfinir les besoins de l'enfant afin de mettre en place les conditions favorables d'accueil au sein de notre structure.

##### Besoin de sécurité physique et affective :

Pour se développer l'enfant a besoin de sécurité affective qui passe par l'instauration de repères dans sa vie quotidienne, de regard sécurisant que porte l'adulte sur lui.

##### Besoin de jouer :

C'est à travers le jeu que l'enfant se construit, il a une fonction d'initiation à la vie sociale. Il permet à l'enfant de découvrir son corps et le monde.

#### Besoin de socialisation :

L'enfant apprend à s'intégrer dans le groupe, à respecter les autres.

#### Besoin de satisfaire ses besoins biologiques :

Manger, dormir, être changé..., respecter son corps et son intimité pour lui permettre de s'épanouir librement.

#### Besoin de s'exprimer :

L'enfant a besoin d'être entendu quel que soit son mode de communication, ses échanges sont primordiaux pour lui permettre d'évoluer.

#### Besoins d'être reconnu :

L'enfant est actif dans la relation, il a besoin d'être valorisé dans l'acquisition de ses compétences.

### 7) Relations avec l'extérieur

A l'intérieur même de la structure, il existe des relations entre les différents groupes, entre les professionnelles et avec les familles.

Des partenariats peuvent avoir lieu avec les différentes institutions de la petite enfance sur la commune (école maternelle, PMI...)

Des sorties seront programmées, à la bibliothèque, vers les personnes âgées pour organiser des rencontres intergénérationnelles, les assistantes maternelles libres dans la commune pourront être sollicitées pour partager des temps communs de la vie de la structure.

La communication orale et écrite dans le journal de la commune permettra de faire connaître à la population les différents projets et activités menés sur la structure.

### 8) Santé

A son arrivée à la crèche, si l'enfant présente un état de santé inquiétant et incompatible avec la vie en collectivité, la directrice peut être amenée à refuser l'accueil de l'enfant.

Le référent santé de crèche sera éventuellement sollicité en cas de doute sur l'admission de cet enfant au sein de la collectivité.

Doivent être signalés à la crèche, les enfants venant d'être malades, fiévreux, présentant des boutons ou rougeurs, ayant des selles anormales, des vomissements, ou ayant fait une chute afin qu'une surveillance étroite s'exerce autour de lui.

En cas de maladie de l'enfant se déclarant sur le temps d'accueil dans la structure, la directrice en informe systématiquement la famille.

Si l'enfant est fiévreux (au-delà de 38°5) alors qu'il se trouve à la crèche, la famille sera contactée dans les meilleurs délais : un traitement simple d'antipyrétique sera entrepris en attendant la prise en charge de l'enfant par la famille, sous réserve de son accord.

En cas de température supérieure à 39°, la collectivité n'étant pas un lieu propice au repos qu'exige un enfant malade et pour protéger les autres enfants, les parents devront venir chercher leur enfant.

Pour tout autre problème tel que diarrhée, vomissements, chute, brûlure ... les enfants seront pris en charge selon les protocoles établis **par le référent santé et accueil inclusif**.

En période d'épidémie et afin d'éviter l'exposition des nourrissons à des risques infectieux le personnel appliquera les protocoles de soins mis en place et les mesures d'hygiène seront renforcées.

#### 9) Favoriser l'éveil artistique et culturel :

##### La musique :

Une fois par semaine, une intervenante musicale de l'école de musique de notre ville se déplace dans notre établissement pour animer une activité musicale. Elle apporte des instruments de musique que les enfants découvrent et peuvent utiliser. Elle propose des comptines aux enfants accompagnés d'une gestuelle corporelle que les enfants imitent bien volontiers. Elle leur propose de petits exercices musicaux : L'intervenante joue un morceau de musique que l'enfant doit reconnaître et qu'ils reprennent tous ensemble.

##### Les festivités :

Le maintien des festivités autour de l'enfant est aussi important.

Les saisons, les anniversaires, les fêtes sont autant de moments à partager et de repères dans l'année.

Il est proposé aux familles de fêter l'anniversaire de leur enfant avec les copains. Les gâteaux sont alors soit apportés par la famille soit fait par le personnel avec les enfants, lors d'ateliers cuisine.

##### *La fête de Noël :*

Chaque année un spectacle est proposé aux enfants suivi d'un buffet avec les parents.

##### *La fête de fin d'année :*

La fête de fin d'année à la crèche , en juin ou en juillet , permet de dire au revoir aux « grands » qui rentrent à l'école autour d'un petit spectacle suivi d'un temps de dégustation des spécialités culinaires des familles. Les parents participent volontiers et apportent leurs plats afin que tout le monde goûte.

Si le temps le permet, cette fête est organisée dans la cour de la crèche.

## **IV LE PROJET PEDAGOGIQUE**

### *1. Fonctionnement en âges mélangés :*

Ce fonctionnement consiste à travailler avec un groupe d'enfants d'âges hétérogènes de dix semaines à trois ans révolus au sein d'un même lieu de vie. Les enfants vivent tous ensemble à l'image de la cellule familiale.

##### Intérêts



Les échanges entre enfants d'âges différents profitent à tous : ils favorisent un meilleur apprentissage, accroissent la confiance en soi et développent l'empathie et la bienveillance. La mixité des âges permet aussi d'accepter plus facilement les différences, d'apprendre à vivre ensemble. Entouré d'êtres d'âges différents, l'enfant peut se situer. En regardant les autres, il évolue à son rythme : il peut ainsi gagner en autonomie et percevoir ses progrès. Les enfants se sentent moins en compétition ce qui contribue à leur épanouissement et favorise leur estime d'eux-mêmes.

### Aménagement de l'espace

Le lieu de vie est réfléchi et aménagé afin d'assurer la sécurité physique et affective des enfants.

Un espace est réservé aux plus petits qui ne se déplacent pas encore : ils y ont leur propre environnement ludique adapté et sécurisé.

Au fil de l'année et en fonction du développement des enfants, l'espace évoluera pour répondre à leur évolution

### Activités

Grâce à l'espace de vie commun, les petits apprennent des grands, les imitent dès leur plus jeune âge ; et les grands découvrent le plaisir de la responsabilisation : ils aident et accompagnent naturellement les plus petits dans leurs découvertes, prennent soin d'eux...

Chaque jour, une professionnelle s'occupe de l'éveil et des besoins des plus jeunes pendant qu'une autre professionnelle proposera des ateliers adaptés aux plus grands tout en respectant l'envie de l'enfant.

## 2. Familiarisation :

### Inscription

Les familles qui souhaitent inscrire leur enfant à la crèche pourront prendre rendez-vous avec la directrice et remplir une feuille de pré-inscription qui ciblera les besoins de fréquentation ; des informations générales sur le fonctionnement de la structure seront communiquées.

Une commission d'admission, composée de membres de la mairie, de la directrice et de son adjointe, validera l'inscription : un second rendez-vous sera alors organisé pour finaliser cette dernière.

### Premier accueil

Une référente, qui aura été choisie préalablement en équipe, accueillera l'enfant et sa famille pour une première rencontre : cette professionnelle se rend disponible les premiers jours de présence de l'enfant de façon qu'il ait un repère au départ, pour ensuite s'ouvrir à l'ensemble des professionnelles et du groupe d'enfants et leur être présenté.

Ce premier contact a lieu dans la salle de vie, où un coin intime sera mis en place, afin que les échanges soient plus libres et que l'enfant puisse se détacher progressivement.

Ce moment de rencontre et d'échanges est très important : il permet aux parents et à l'enfant de se familiariser avec ce nouvel environnement et d'établir une relation de confiance essentielle à une séparation sereine.

La référente a pour rôle de recueillir les informations sur le rythme de vie de l'enfant, ses habitudes et ses goûts afin que l'équipe réponde au mieux à ses besoins. Ces informations sont retranscrites par écrit sur le document de familiarisation nominatif qui facilite ensuite la transmission entre collègues pour une meilleure prise en charge de l'enfant.

Cette période s'organise en plusieurs jours : la première journée avec l'enfant est présente une heure avec son ou ses parents, puis l'enfant sera accueilli seul à 1 à 2 heures et

progressivement jusqu'à organiser une journée d'accueil classique (au bout d'une semaine en moyenne). Cela n'est pas figé, les parents et l'équipe pourront la modifier en fonction de l'enfant.

### 3. Accueil et transmissions :

Les transmissions du matin et du soir entre parents et professionnelles sont des moments de communication indispensables et utiles pour tous : la relation triangulaire parents/enfant/professionnels se joue chaque jour d'où l'importance des moments de transmission.

Chaque parent est accueilli individuellement, ainsi que son enfant : une professionnelle est disponible et prend le temps de les accueillir.

#### Le matin

L'accueil s'effectue à partir de 7h30 dans une même salle préalablement aménagée. Une professionnelle de chaque section est présente ; les autres arrivent ensuite de manière échelonnée.

Les parents sont invités à accompagner leur enfant dans le lieu de vie. Une professionnelle les accueille et note les informations importantes pour la journée ; ceci afin d'assurer la continuité entre la vie familiale et la vie institutionnelle. De plus, les parents sont invités à prendre le temps nécessaire pour accompagner leur enfant et pour lui dire au revoir.

#### Le soir

Les parents sont accueillis par une référente du groupe qui leur transmet les informations concernant le déroulement de la journée : rythmes biologiques, activités, anecdotes... : ceci afin d'éclairer le parent sur ce que vit l'enfant à la crèche.

Un accueil de qualité permet à chaque parent et chaque enfant de se séparer dans un climat de sécurité.

### 4. Repas :

La crèche a choisi une restauration par liaison froide, assurée par un prestataire extérieur, respectueuse du programme national nutrition santé (PPNS) qui détermine la qualité et la quantité des aliments proposés dans le respect des règles de la nutrition infantile.

La petite enfance est une période favorable au développement des bonnes habitudes alimentaires chez l'enfant, qui influenceront sa relation avec la nourriture tout au long de sa vie.

Le temps du repas n'est pas uniquement une réponse à un besoin, c'est aussi un plaisir et un partage, un moment d'échanges, de bien-être qui contribue à la socialisation.

En cas de régimes alimentaire particulier (allergie, intolérance, sans porc...), nous mettons en place un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) avec les familles, leur médecin traitant et le référent santé.

#### Repas des bébés

Les bébés sont nourris à la demande, individuellement, en fonction de leur rythme.

La diversification alimentaire puis le changement de texture se font en accord avec les parents : une fois commencée à la maison, les professionnelles suivent et proposent à l'enfant les légumes, les fruits puis les protéines qui ont précédemment été donnés à la maison.

Le repas peut leur être donné soit dans les bras, soit dans le transat ou encore dans une chaise haute.

Qu'il soit nourri au biberon ou à la cuillère, les regards échangés, la manière dont le bébé est porté et les paroles transmises par l'adulte associe le repas à un temps de partage. L'absence de hâte et l'attention de l'adulte envers l'enfant permettent d'établir une réelle relation.

La professionnelle lave les mains du bébé à l'eau, avec un gant de toilette, avant et après le temps du repas.

### Repas des moyens et des grands

Le passage à table est possible dès que l'enfant sait se tenir correctement sur une chaise. Bien installé, son autonomie sera favorisée par l'utilisation de la double cuillère.

Pour les grands, les repas sont servis à 11h15. Ils sont installés tous ensemble autour d'une table. Le repas est servi dans un plateau compartimenté ce qui leur permet de distinguer les différentes composantes du menu.

L'appétit de l'enfant est variable d'une journée à l'autre et même d'un repas à l'autre. L'enfant a la capacité d'exprimer son niveau de faim et de satiété. Dans cette logique, les enfants ne seront en aucun cas contraints de manger ce qui leur est proposé. S'il est important de respecter les goûts de chacun, le rôle de l'équipe est aussi d'encourager et de stimuler l'envie de goûter d'autres saveurs.

Le repas se termine par le rituel du débarbouillage : l'enfant dispose d'un gant de toilette humide pour se nettoyer tout seul le visage et les mains.

Les plus grands se lavent les mains au lavabo avant et après le repas afin de favoriser leur autonomie et l'intégration des bonnes pratiques d'hygiène.

Le goûter est servi vers 15h30.

## 5. *Sommeil :*

### Généralités

Le sommeil, rythme fondamentale de la vie, est un élément indispensable au développement de l'enfant. Les besoins de sommeil sont différents d'un enfant à l'autre, c'est pourquoi le rythme individuel doit être respecté.

Les professionnelles favorisent le sommeil de chacun au sein du groupe en observant et repérant les signes de fatigue. De plus, le contexte psycho-affectif et physique doit être rassurant : repère de lieu (même lit à la même place), connaître et respecter les rituels d'endormissement de chacun, mettre à disposition les doudous et les sucettes... L'ambiance de la pièce se veut calme et rassurante.

Chaque enfant a la possibilité de faire la sieste à tout moment de la journée, dès qu'il en manifeste ou qu'on en observe le besoin.

Par respect de son rythme et de ses besoins, l'enfant, quel que soit son âge, ne sera pas réveillé par l'adulte. Dans le sens inverse, un enfant sera levé au bout de trente minutes s'il n'arrive pas à s'endormir.

Chaque lieu de vie possède son propre dortoir composé de lits à barreaux pour les plus petits et de lits bas pour les plus grands.

### Chez les bébés

Le rythme de sommeil doit être respecté et individualisé.

Les enfants seront déshabillés, de sorte qu'ils soient dans une tenue confortable (body) et porteront une gigoteuse.

Une professionnelle restera auprès de l'enfant si besoin pour l'endormir et le rassurer.

Les bébés seront couchés sur le dos pour respecter les mesures de prévention de la mort inattendue du nourrisson.

Certains ont des habitudes de sommeil différentes à la maison de ce qui est proposé à la crèche, c'est pourquoi la possibilité de s'endormir sur un tapis, dans un transat ou une poussette sera laissée à l'enfant. Le passage dans le lit se fera de manière progressive.

Les professionnelles vont régulièrement dans chaque dortoir, environs toutes les 10 minutes, afin de surveiller que tout se passe bien. Elles remplissent une feuille à cet effet.

Les dortoirs sont aérés régulièrement, un baby phone est présent dans chaque dortoir.

### Pour les grands

Le temps de sommeil s'articule principalement autour de la sieste après le repas de midi.

Le déshabillage, le change ou le passage aux toilettes sont autant de rituels verbalisés qui annoncent le moment du coucher et rassurent les enfants.

L'autonomie sera favorisée par ces temps de déshabillage puis d'habillage au lever où l'enfant sera encouragé à faire seul.

Les enfants seront en couche/body ou culotte/t-shirt et auront un drap pour les couvrir.

L'adulte accompagne les enfants dans le dortoir et reste avec eux durant ce temps de repos afin de favoriser leur sentiment de sécurité. Lorsque l'enfant se réveille, il émerge tranquillement.

## *6. Objet transitionnel : le doudou*

### Définition et rôle

L'objet transitionnel se définit comme un objet particulier personnel, aussi appelé doudou, auquel l'enfant est très attaché et qui l'aide à affronter le monde inconnu.

Le doudou marque une étape dans le développement de l'enfant qui commence à se séparer de sa mère. En s'attachant à un objet, il met en place une protection contre les angoisses qui l'assaillent régulièrement. Ainsi, le doudou a un effet calmant et rassurant lui permettant de se sécuriser dès qu'il en éprouve le besoin.

En effet, l'enfant le demande principalement aux moments où il a besoin de réconfort comme la séparation, la sieste, les conflits... Le doudou aide alors l'enfant à faire le lien entre la crèche et la maison, lui rappelant ses parents par son aspect familier et son odeur et suscite chez l'enfant un sentiment de continuité.

Tous les enfants n'ont pas de doudou : ils ont alors une autre alternative ou une sécurité intérieure qui leur permet de lutter contre les situations inquiétantes.

Le doudou et la tétines sont à disposition des enfants tout au long de la journée.

Un range doudou et tétine à hauteur d'enfant, individualisé, permet à chacun de les poser dans un endroit identifié.

Si l'enfant n'a pas de doudou, il peut être conseillé d'apporter un vêtement ou une peluche contenant l'odeur de son environnement familial : l'enfant pourra ainsi être rassuré par une odeur ou un objet familier lorsqu'il en ressentira le besoin.

Si l'enfant a un seul doudou, celui-ci fera le va et vient entre la maison et la crèche.

Lorsqu'un doudou est spécifique à la crèche, le parent le récupère de façon hebdomadaire ce qui permet un lavage et une imprégnation des odeurs à la maison.

### La Sucette

Le doudou et la sucette ont des fonctions bien distinctes même s'ils contribuent tous deux à apaiser et à rassurer l'enfant.

En tétant sa sucette, l'enfant retrouve des sensations de bien-être liées à la satisfaction de la satiété éprouvée lors de l'allaitement.

En effet, le nourrisson perçoit la faim comme une tension et la succion est alors associée au bien-être et à l'apaisement.

## 7. Accompagnement dans l'acquisition de la propreté

### A quel moment ?

Tout petit, l'enfant se connaît, ressent et s'exprime. On n'apprend pas à un enfant à devenir propre, on l'accompagne dans son cheminement vers la propreté.

Cette acquisition n'est pas un événement isolé de la vie d'un enfant : c'est une étape de son développement.

L'enfant doit être capable d'une bonne coordination motrice de l'ensemble de son corps, il faut qu'il ait des muscles forts et acquis un équilibre suffisant. Il faut aussi qu'il en ait envie et soit prêt psychologiquement.

### Acquisition

Il semble important de mettre l'enfant dans les meilleures conditions pour qu'il acquière, le moment venu, la possibilité et de désir de contrôler ses sphincters.

Les enfants sont sensibles au lieu, à la manière dont ils sont changés : la qualité de ces soins leur donne du bien-être ainsi que les conversations et les sourires échangés à ce moment-là.

### Quelques repères

- . Les couches restent sèches plus longtemps.
- . L'enfant enlève seul sa couche mouillée.
- . Il s'immobilise dans son mouvement pour faire pipi ou se cache parfois pour faire caca
- . Il monte les escaliers seuls
- . Il commence à vouloir imiter ses pairs en les accompagnants aux toilettes

### Démarche

Il est important d'échanger régulièrement avec les parents afin d'assurer une continuité avec le domicile dans la marche à suivre.

L'enfant peut avoir un comportement différent avec ses parents et les personnes qui l'accueillent la journée.

- . Proposer régulièrement le pot ou les toilettes à bon escient.
- . Le pot reste dans les toilettes : même tout jeune, l'enfant a droit à un peu d'intimité et de calme.
- . Pas d'excès dans les réactions positives lorsqu'un enfant urine ou fait caca aux toilettes.
- . Eviter le chantage affectif, les menaces et les réprimandes.
- . Pas de culpabilité si un oubli arrive
- . Ne pas forcer l'enfant à aller aux toilettes
- . Pas de comparaison entre les enfants

Comme toute acquisition (marche, parole...), la propreté se fait au rythme de l'enfant, c'est lui qui décide.

- Le lavage des mains suivra ce temps afin que l'enfant intègre les bonnes pratiques d'hygiène.

## 8. Activités et sorties :

La crèche est un lieu où l'enfant peut inventer des activités variées lui permettant de faire différentes expériences, découvertes et s'ouvrir sur le monde qui l'entoure.

Le jeu est essentiel au bon développement de l'enfant et dans la construction de son individualité et de sa personnalité.

Les professionnelles proposent une diversité d'activités adaptées à chaque stade de développement de l'enfant.

### Pour les bébés

Les bébés ont leur propre espace sécurisé (parc) approprié et stimulant.

Ils sont allongés sur des tapis pour se mouvoir en toute liberté et selon leur rythme faire de nouvelles acquisitions motrices.

Dans le respect du rythme individuel de chaque enfant, le rôle de l'adulte est d'aider l'enfant à trouver le moyen d'y parvenir seul, de l'aider à prendre conscience de ses accomplissements en étant bienveillant, encourageant et en verbalisant les actions.

De plus, différents objets sensoriels sont proposés à l'enfant afin qu'il développe aussi ses capacités tactiles, visuelles, auditives...

### Différentes activités proposées au quotidien

- Le jeu libre : l'équipe met en place différents espaces riches et variés qui permettent à chaque enfant de développer une activité autonome et réfléchie. Grâce au jeu libre, l'enfant crée, imagine, se socialise... Pendant ce type de jeu, l'adulte a une présence bienveillante, observe, reste à l'écoute, répond aux sollicitations des enfants et joue si besoin le rôle de régulateur.

- Les activités manuelles et de manipulation tels que la peinture, le collage, la pâte à modeler, le transvasement... sont proposées aux enfants individuellement ou en groupe selon leurs besoins ou leurs envies. Ces activités permettent de développer la motricité fine, la créativité, la coordination œil/main...

- La motricité : un espace hors des salles de vie est aménagé et permet d'explorer en toute sécurité le monde qui l'entoure, des tester les possibilités de son corps et ses compétences sous le regard bienveillant de l'adulte qui le laisse faire ses expériences et explorations. Petit à petit, l'enfant prend conscience de son corps, apprend à connaître ses capacités motrices et prend confiance en lui au fur et à mesure qu'il les améliore.

- Les jeux extérieurs : les jeux à l'extérieur sont très complets : ils répondent aux besoins de bouger, de courir, d'escalader (toboggan, balançoires, vélos, motos, ballons, ...). Ils permettent également à l'enfant de se confronter à l'autre, d'appréhender le partage et la patience. L'enfant appréhende les premières règles de la vie en collectivité comme de devoir attendre son tour pour descendre du toboggan ou prêter sa moto au copain.

### Activités proposées hebdomadairement

- L'éveil musical : la musique est pour le tout-petit un élément essentiel à son développement cognitif. Ecouter différents sons, se familiariser avec un rythme et manipuler un instrument de musique sont des moments clés qui permettent au jeune enfant de mieux appréhender le monde qui l'entoure. Une intervenante musicale propose des séances de découvertes sonores qui apporte de nouvelles mélodies, chansons et comptines ainsi que la présentation d'instruments.

- La cuisine : un atelier cuisine est proposé aux enfants afin de concocter une préparation salée pour le déjeuner ou sucrée pour le goûter. Cet atelier permet la découverte des ingrédients et des aliments, des textures, des odeurs, des goûts...
- Le jardinage : grâce à l'aménagement de la petite cour, nous disposons de trois grands bacs qui permettent la manipulation de la terre ainsi que la réalisation de plantations avec tout le matériel nécessaire : graines, arrosoirs, pelles, râteaux...

### Sorties extérieures

Pour les plus grands, des sorties extérieures sont proposées mensuellement telles que le marché, le parc de jeux, la réserve africaine, la plage... Il s'agit d'activités qui seront réalisées aux alentours de la crèche afin d'éveiller les enfants au monde extérieurs, de leurs faire découvrir d'autres endroits...



# CHARTRE NATIONALE POUR L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

## dix grands principes pour grandir en toute confiance

1. Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.
2. J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.
3. Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli.e quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.
4. Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnel.le.s qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.
5. Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.
6. Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.
7. Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnel.le.s qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.
8. J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.
9. Pour que je sois bien traité.e, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues et avec d'autres intervenants.
10. J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.



Affiche offerte par l'Association des collectifs enfants parents professionnels  
Charte extraite du Cadre national pour l'accueil du jeune enfant publié par  
le Ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes le 27 mars 2017.